



Cher (ère) membre du Temple de la Renommée du Ski et Musée

Vous êtes invités à assister à l'assemblée générale annuelle (« AGA ») qui aura lieu le mardi 13 octobre 2026 à 16 h 00 HNE.

Les membres ayant un droit de vote peuvent accéder les documents pertinents en visitant notre site Web à

[Gouvernance | Musée et Temple de la renommée du ski canadien \(skimuseum.ca\)](https://skimuseum.ca)

Vote (article 4.8)

- Les personnes qui ont le droit d'être présentes en personne ou par téléconférence à l'assemblée annuelle et assemblée extraordinaire des membres ont le droit de voter à l'assemblée. D'autres personnes peuvent participer à la réunion à l'invitation du président, mais sans droit de vote.
- Toute question soumise à l'assemblée est tranchée à la majorité des voix à main levée, au scrutin ou, le cas échéant, aux résultats du vote électronique.

VEUILLEZ NOTER que pour prendre la parole lors de la réunion virtuelle, vous aurez besoin d'un microphone pour être entendu et d'une caméra sur votre appareil pour être vu. Vous pouvez également vous joindre par audio (microphone) seulement.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter à info@skimuseum.ca

Nous vous remercions à l'avance de votre soutien continu et nous nous réjouissons de votre participation à l'assemblée générale annuelle le 13 octobre 2026 à 16 h 00 HNE.